

C2i2e : QUESTIONS AUTOUR DE L'INTEGRATION DES TECHNOLOGIES DANS LES PRATIQUES DES FORMATEURS

Introduction

Il existe une volonté du gouvernement français de développer les technologies. En effet, il a engagé « *un effort particulier pour favoriser la maîtrise [des] nouveaux outils de production, de transformation et de diffusion de l'information par l'ensemble de la société.*¹ » La formation des élèves et des étudiants français est bien balisée. Le système éducatif français s'est doté d'un référentiel de compétences dans le domaine des TIC. Le B2i®, marque déposée par le Ministère de l'Education Nationale pour le brevet informatique et Internet, désigne et spécifie les compétences devant être acquises par les élèves de la maternelle jusqu'au lycée ou Centre de Formation des Apprentis pour obtenir la délivrance du brevet. Le C2i® (certificat informatique et Internet) de niveau 1 désigne et spécifie les compétences devant être acquises avant la fin de la licence par tous les étudiants. Deux plans, le plan Informatique Pour Tous de 1985 puis le plan pour les Nouvelles Technologies dans l'Enseignement de 1997, ont visé l'intégration des TICE dans la formation des enseignants en IUFM (Institut de Formation des Maîtres). Le premier visait à introduire massivement les ordinateurs dans le milieu scolaire, à fournir des logiciels ainsi qu'un réseau et à former les enseignants. Sa principale faiblesse semble avoir résidé dans l'absence de réflexion sur le lien entre les pratiques pédagogiques existantes et les usages de ces nouveaux outils (Mangenot, 2003). Le dispositif mis en place dans le second plan devait favoriser les usages pédagogiques innovants, le partage d'expériences, la mise en réseau des initiatives enseignantes, la production et la diffusion d'outils éducatifs. Par ailleurs, l'usage des TIC est de plus en plus répandu chez les étudiants (Barbel, 2003) comme dans la sphère privée où le niveau d'études de la personne de référence des foyers est un moteur de l'équipement en ordinateur et surtout de l'accès à l'Internet (Frydel, 2005). Dans ce contexte favorable, il semble paradoxal que leur intégration dans la sphère de l'éducation et de la formation tarde à se développer, or, ce retard est patent comme le montre, par exemple, le rapport de 2005² de la DEP (Direction de l'Evaluation et de la Prospective) sur l'intégration du B2i.

Pour compléter et parachever le dispositif de formation et de validation des compétences dans le domaine des technologies, le gouvernement a institué le C2i2e qui valide la maîtrise de compétences professionnelles des enseignants, compétences ayant trait en particulier à la capacité à utiliser les TICE dans les pratiques professionnelles, dans le cadre de la responsabilité éducative comme dans celui de la responsabilité pédagogique. La mise en place du C2i2e dans la formation des enseignants est progressive. Le C2i2e est expérimenté dans les IUFM volontaires depuis 2004-2005 et doit être généralisé à tous les professeurs stagiaires pour l'année 2006-2007³. L'étude de la phase d'expérimentation du C2i2e a été confiée au C.R.E.A.D.⁴.

Le dispositif que nous avons mis en place pour l'étude de l'expérimentation comportait des recueils de données par deux séries questionnaires déposés sur une plate-forme et un recueil de

¹ Note de service n° 2000-206 du 16 novembre 2000, p. 1

² DEP - Rapport n° 165. Le fonctionnement du brevet informatique et Internet au collège. 2005.

³ Circulaire n° 2004-46 du 2 mars 2004 parue au B.O. n° 11 du 11 mars 2004

⁴ Centre de Recherche en Education, Apprentissages et Didactiques, Université Rennes 2-Haute Bretagne – IUFM de Bretagne, EA N° 3875

données par entretiens semi-directifs. Le recueil de données s'est déroulé en trois phases : questionnaires mis en ligne en février 2005, entretiens réalisés en mai–juin 2005, questionnaires mis en ligne en octobre 2005. Les entretiens ont eu lieu auprès d'une population composée de trois groupes de personnes impliquées à divers titres dans la formation des enseignants : représentants de la direction, chargés d'expérimentation C2i2e et formateurs participant à l'expérimentation. Ils se sont déroulés dans quatre IUFM choisis en fonction de différents critères, notamment de répartition géographique et d'expérience avec les TIC.

Formation – évaluation des stagiaires et C2i2e

L'intégration du C2i2e questionne la formation des enseignants et l'évaluation–certification des compétences. La formation à la maîtrise des outils –ordinateur et Internet– est faite, le plus souvent, par des formateurs au statut particulier, les formateurs TIC, mais les compétences définies dans le référentiel couvrent un large champ qui définit les compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans sa pratique. Ce domaine qui devrait relever du travail des formateurs disciplinaires et des formateurs de terrain, même si cela interroge l'organisation générale de la formation (Lagrange & Loisy, 2006) apparaît clairement comme celui dans lequel il est le plus difficile de former et d'évaluer les stagiaires.

Si les difficultés liées à la mise en œuvre de séances dans les classes ne sont pas négligeables, en particulier en raison du manque de matériel dans les classes primaires et parfois même en collège et en lycée, la conception des séances intégrant les TICE elle-même semble difficile. La conception de ces séances exige une anticipation didactique importante. Il convient de définir et contrôler l'activité des protagonistes mais également d'organiser de manière précise le temps, l'espace et l'environnement d'apprentissage, il s'agit donc d'élaborer un scénario didactique au sens de Tricot (*e.g.*, Tricot, A. & Plégat–Soutjis, F., 2003). Un formateur qui met en place depuis plusieurs années une formation TICE apporte une réponse précise « *...j'ai une chaîne de formation qui consiste à les faire réfléchir didactiquement au problème, ensuite leur faire scénariser la séquence de classe, puis leur faire scénariser un outil informatique simple qui sera utilisé dans cette séance, leur faire fabriquer l'outil et leur faire tester en classe*⁵ » mais le plus souvent la conception de telles séances est difficile car l'intégration de l'outil ne doit pas faire perdre de vue l'intention pédagogique « *Je préfère quelqu'un qui s'intéresse à l'apprentissage mais n'utilise pas l'ordinateur à quelqu'un qui met de l'informatique pour occuper les élèves sans se préoccuper des apprentissages tout en ayant l'air de dire " Voyez ! Moi j'en fais ! " ».*

La procédure de validation des compétences C2i2e n'est pas encore définie institutionnellement mais leur certification passe nécessairement par des phases d'évaluation diverses. L'évaluation est complexe car selon les compétences décrites dans le référentiel, l'expression –dans l'action, sous forme déclarative, sous la forme d'un produit– de la compétence, les moyens mis en œuvre pour l'évaluer et les moments choisis comme opportuns pour l'évaluation sont variés. Elle ne peut donc pas reposer sur les seuls formateurs TIC et tous les acteurs sont concernés dès lors qu'ils interviennent à un niveau ou à un autre de la formation par alternance. Or, l'implication de tous ces acteurs dans l'évaluation des compétences C2i2e n'est pas évidente puisqu'il s'avère encore nécessaire de « *sensibiliser les formateurs disciplinaires à cette validation en les amenant vraiment à prendre conscience qu'ils sont... les acteurs de cette validation* ». Si l'on admet que, comme tout enseignant évaluant ce qu'il dispense, « *le formateur est nécessairement évaluateur* », on peut s'interroger sur les causes

⁵ Les réponses des participants sont présentées en italique et entre guillemets.

profondes de cette situation. Par ailleurs, certaines compétences sont construites hors des dispositifs de formation, les stagiaires seront donc amenés à montrer les compétences qu'ils ont construites ailleurs que dans la formation dispensée, il convient donc d'envisager des dispositifs laissant une place à l'autoévaluation. Pour répondre à la complexité de l'évaluation des compétences C2i2e, les formes traditionnelles d'évaluation risquent d'être insuffisantes et inadaptées lorsqu'il faudra à la fois mettre en évidence les compétences construites en informatique et Internet, avoir un document accessible à des acteurs aux statuts divers et disponible pour des moments d'évaluation espacés dans le temps « *...un outil qui sera effectivement dans une logique de va-et-vient à la fois entre le formé et les formateurs et à la fois entre les formateurs eux-mêmes parce qu'il y a différents formateurs qui vont intervenir...* ». Le portfolio numérique serait un outil de suivi de la formation et de la validation adapté pour répondre à cette complexité. Le portfolio permet de réfléchir sur le soi apprenant et de réguler l'apprentissage par le choix des travaux que l'apprenant y met comme représentatifs d'un apprentissage spécifique et par la possibilité qui lui est offerte de revenir sur ses apprentissages. Il peut être aussi un outil de communication en direction de personnes externes et servir de support à une évaluation externe. Malgré ses qualités, le portfolio ne semble pas acceptable partout à l'heure actuelle. L'acceptabilité (Tricot & Tricot, 2000) renvoie à la représentation mentale de l'utilité, reliée au but visé par l'objet, et de l'utilisabilité d'un environnement informatique pour l'apprentissage humain. L'acceptabilité joue un rôle clé puisqu'elle conditionne la décision d'utilisation. Si le portfolio ne semble pas acceptable alors même qu'il remplit les conditions de son utilité, on peut interroger son utilisabilité. Le portfolio est utilisable si l'on maîtrise un minimum de compétences techniques et si l'on accepte le modèle de l'apprenant qui lui est sous-jacent.

Identité professionnelle des formateurs

Dans les discours des participants, nous relevons plusieurs freins à l'intégration du C2i2e et du portfolio numérique comme support de la formation et de l'évaluation. Le premier est celui de la reconnaissance des compétences des formateurs en informatique et Internet. Le second concerne la place que l'on peut accorder à l'autoévaluation de leurs compétences par les stagiaires. Enfin, il existerait un conflit entre la représentation d'une pratique plutôt solitaire du métier d'enseignant et la visibilité et le partage de pratiques que nécessite l'usage d'un outil partagé pour l'évaluation des stagiaires. Ces divers points sont reliés à des dimensions diverses de l'identité professionnelle des formateurs.

A l'heure actuelle, tous les formateurs ne maîtrisent pas encore les compétences techniques mais les IUFM mettent en place des formations de formateurs pour pallier leurs lacunes. Au-delà même des formations, les formateurs réclament que leurs propres compétences soient validées par un certificat qui leur donnerait une légitimité pour assurer les formations liées au C2i2e. L'un des freins à l'intégration des TICE dans les formations est donc le sentiment d'un manque de maîtrise de gestes professionnels liés aux TICE chez les formateurs.

L'intégration du C2i2e nécessite de prévoir une place reconnue pour l'autoévaluation. Or, l'autoévaluation n'est simple ni pour celui qui est évalué ni pour celui qui est chargé d'évaluer. Celui qui est évalué doit avoir "*une attitude active, une implication importante et des compétences d'un autre ordre que celles acquises jusque là.*" (Albero, 1998), et il doit notamment prendre conscience de l'existence de ses propres compétences puis en construire la preuve tout en ne bénéficiant pas nécessairement d'un accompagnement pour le faire. Pour celui qui évalue, en plus des questions spécifiques à l'évaluation des compétences se pose pour lui la question de la confiance qu'il peut accorder à celui qui demande à être évalué. Il semble que cette

confiance fait parfois défaut, même si elle est souhaitable «*Moi je dis, il faut leur faire confiance, ce sont des jeunes adultes, si veut en plus qu'ils répercutent ça dans les établissements où ils vont aller, il faut vraiment leur faire confiance*». On peut penser que la question de l'autoévaluation des stagiaires peut réveiller la crainte de la disparition du métier d'enseignant «*Ils ont l'impression que, dès qu'on leur parle TICE, on va immédiatement remplacer tout ce qu'on faisait par des ordinateurs, voire même l'enseignant!*», bien qu'aujourd'hui l'illusion technologique attribuant des effets intrinsèques aux outils (Linard, 1996) recule. L'institutionnalisation de l'autoévaluation questionne la formation et l'identité des formateurs qui ont souvent choisi ce métier par goût pour l'oblativité.

Le portfolio est adapté à l'évaluation des compétences C2i2e, précisément parce qu'il permet un va-et-vient entre les acteurs de la formation, son usage a pour corollaire une exposition de pratiques de formation et d'évaluation entre les formateurs. Le développement des pratiques éducatives intégrant les outils informatiques de communication pourrait faciliter le développement du travail en équipe car, si la loi d'orientation de 1989 valorise la dimension collective de la profession enseignante, les groupes d'enseignants qui travaillent véritablement en équipe sont rares et la réalité des échanges peut être questionnée dans cette profession plutôt conçue comme solitaire, enseignant préparant seul ses cours, seul en classe devant ses élèves, puis seul face aux corrections. Cependant, la visibilité de leurs pratiques par les collègues est source de questionnement, voire de difficultés pour les enseignants, comme le montrent les études sur l'utilisation des plates-formes de travail collaboratif. Ainsi, à propos de professeurs documentalistes qui sont conseillers pédagogiques et tuteurs de stagiaires, Rinaudo (2005, p. 5) écrit que la participation impliquerait une visibilité qui fait que la plate-forme "*présente un aspect inquiétant de par la nouvelle modalité proposée du rôle de tuteur, d'où découle la transformation identitaire du conseiller pédagogique.*" Il semble que tous les formateurs ne sont pas encore prêts pour un travail collaboratif.

Conclusions

La maîtrise technique des outils reste à développer car elle influence le sentiment de légitimité des formateurs, il revient à l'institution de proposer des formations pour réassurer les formateurs mais le C2i2e n'a pas été conçu pour valider les compétences des formateurs et cela pourrait même être un faux problème, les compétences de formateur n'étant pas identiques aux compétences d'enseignant «*Il y aurait un danger... ça serait de renforcer l'idée d'une homothétie finalement entre le travail de formation et le travail de l'enseignant, l'idée que pour faire un bon formateur, il suffirait d'un très bon enseignant, ça renforcerait cette idée... simpliste.*» Mais les feins à l'intégration du C2i2e vont au-delà des gestes professionnels, le C2i2e bouleverse les conceptions de la formation et de l'évaluation par la nécessité d'une part de valoriser l'autoévaluation, d'autre part de donner à voir ses pratiques.

Les observations qui peuvent être faite pendant l'intégration du C2i2e dans la formation des enseignants devraient fournir des clés pour comprendre les freins existants dans la mise en œuvre des TICE dans les classes.

Bibliographie

- Albero, B. (1998) « Les Centres de Ressources Langues : interface entre matérialité et virtualité ». *Etudes de linguistique appliquée*, 112, (oct.-déc. 1998), p. 469-482. Paris : Didier érudition.
- Barbel, P. (2003). Utilité, utilisabilité, acceptabilité des outils de production de documents multimédias dans les situations informelles d'apprentissage d'étudiants de l'enseignement supérieur. In André, B., Baron, G.-L., Bruillard, E., *Actes en ligne des premières journées francophones de didactique des progiciels*. INRP/GEDIAPS, 10 et 11 juillet 2003.
- Frydel, Yves, (2005). Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à Internet. *Insee Première*, n°1011, mars 2005.
- Lagrange, J.-B. & Loisy, C. (2006). Un dispositif national de formation et d'évaluation des compétences TICE: le C2i niveau 2. *Colloque Formation des enseignants : Quels scénarios ? Quelles évaluations ?* Antony, 16-17 mars 2006.
- Linard, M. (1996). *Des machines et des hommes*. Paris : L'Harmattan.
- Loisy, C. (2004). L'analyse de pratique au cœur de la formation initiale des enseignants. Colloque « *Quelle place pour les analyses de pratiques professionnelles dans la formation ?* » Education, santé, travail social ». IRTS d'Aquitaine. Bordeaux, 25-26 mars 2004.
- Mangenot, F. (2003). L'apprentissage des langues. In Legros, D. et Crinon, J. (dir.) *Psychologie des apprentissages et multimédia*, pp. 128-153. Paris : Armand Colin.
- Tricot, A. & Tricot, M. (2000). Un cadre formel pour interpréter les liens entre utilisabilité et utilité des systèmes d'information (et généralisation à l'évaluation d'objets finalisés). *Colloque Ergo-IHM 2000*, Biarritz, 3-6 octobre.
- Tricot, A. & Plébat-Soujis, F. (2003). Pour une approche ergonomique de la conception d'un dispositif de formation à distance utilisant les TIC. *Revue STICEF*, Volume 10, 2003, ISSN : 1764-7223, mis en ligne le 5/02/2004.